Image not found or type unknown

Huissier et saisie mobilière

Par **Fakir27**, le **15/12/2011** à **16:38**

Bonjour,

Ayant fait des erreurs de jeunesse dans le passé, je n'ai jamais pu recouvrir les dettes que j'avais contractés (très grosse somme), aujourd'hui je vis avec mon ami et nous allons avoir un enfant d'ici peu, malheureusement les huissiers me suivent toujours et ont prévu de faire une saisie moblilière à mon domicile en janvier 2012.

Je voulais savoir si l'huissier a le droit d'entrer là où j'habite sachant que c'est mon ami qui est propriétaire et je n'apparait dans aucun document ?
Comment prouver que dans la maison tout lui appartient car il n'a plus les factures des objets achetés il y a longtemps ?
Et peuvent'ils saisir un vehicule qui est a son nom ? sachant que j'ai un vehicule a mon nom mais d'aucune valeur.
Je n'ai aucune rentrée d'argent meme pas le RSA et donc je ne peut pas m'engager a les rembourser.

J'espère que vous pourrez m'aidez et me renseigner.

Merci d'avance.

Par **Fakir27**, le **21/12/2011** à **12:48**

Personne pour m'aider ?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés